

LE CHARREYSONNANT



N°15 Janvier-2016

Le Mot du Maire

Chères amies, chers amis,

L'année 2016 débute, laissant la morosité 2015 derrière nous. Déterminée à faire avancer notre village, l'Equipe Municipale reste motivée malgré les coupes budgétaires répétitives de l'Etat ; l'étude du budget 2016, qui a déjà commencé, nous permettra de vous présenter très bientôt les projets qui contribueront à améliorer la vie de nous tous à Charrey sur Saône. Je vous en dirai plus le samedi 9 janvier 2016, 15h, lors des vœux de la Municipalité, auxquels vous êtes toutes et tous conviés.

En attendant de vous retrouver pour ces vœux 2016, je tiens déjà à remercier les élus, les employés, les bénévoles, les habitants qui œuvrent pour Charrey sur Saône et à vous souhaiter une bonne et heureuse année 2016 !

Bien amicalement.

Sylvain DOISNEAU



Fêtons ensemble la nouvelle année samedi 9 janvier

Venez nombreux partager la galette des rois à l'occasion des vœux 2016, présentés par Monsieur le Maire, le Conseil Municipal, l'Association Charrey en Fête et la Société de Chasse, en salle d'honneur de la Mairie à 15 heures.

Remise des prix du concours des maisons décorées à

Noël :

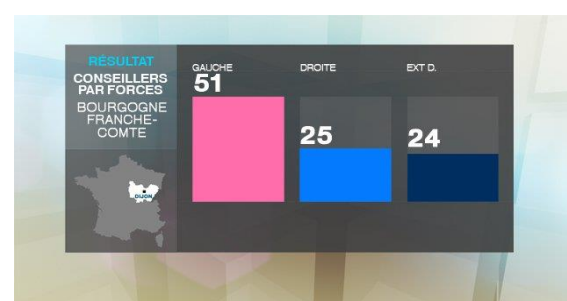
Lors des vœux de la nouvelle année, vous découvrirez les heureux gagnants du concours des maisons décorées à Noël.



La composition du 1^{er} Conseil régional de Bourgogne –Franche-Comté

La socialiste Marie-Guite Dufay a été élue au second tour des élections régionales. Avec 34,7% des voix, elle devance la liste d'union de droite Les Républicains-UDI et le Front National. Avec ce score, la Franc-Comtoise obtient la majorité absolue.

Le 4 janvier 2016, 100 élus vont faire leur entrée au nouveau Conseil Régional de Bourgogne Franche-Comté avec 51 représentants pour la gauche, 25 pour la droite et 24 pour l'extrême droite.



L'Agenda du mois

Lundi 4 janvier 2016: résultat des votes : concours des maisons décorées à Noël

Samedi 9 Janvier à 15 h : Vœux 2016 et galette des rois, salle d'honneur de la Mairie ; Remise des prix du concours des maisons décorées à Noël

Lundi 18 Janvier 2016 : Conseil Municipal à 20 h, en salle d'honneur de la Mairie

Du 21 janvier au 20 Février : Recensement de la population

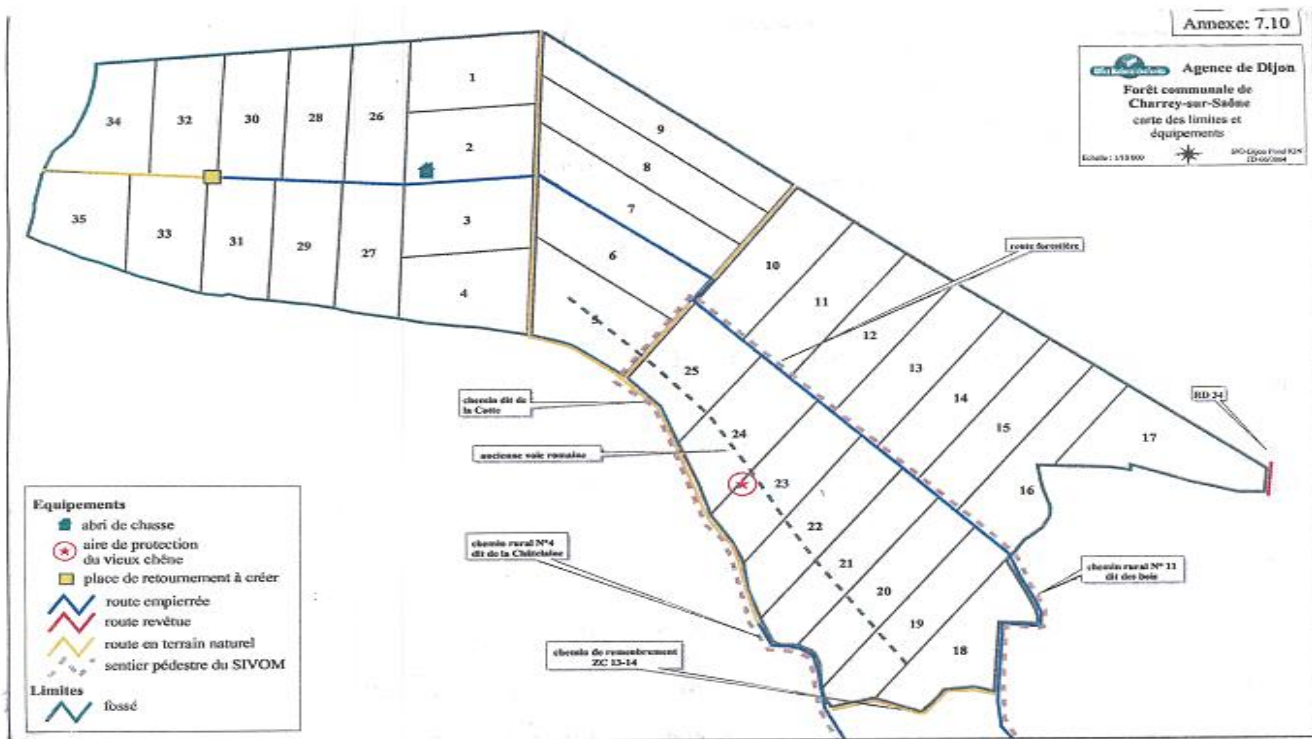
Mairie – 2, Place Saint Pierre 21170 Charrey sur Saône Email : lecharreysonnant@laposte.net

La forêt communale de Charrey : 1^{ère} partie

Surface : 189 hectares, 86 ares et 90 centiares, arrondie à 189 ha 87 a

La forêt comprend 35 parcelles, délimitées par Procès-verbal et plan levé par l'arpenteur-forestier Antoine Beaupoil le 3 Novembre 1818.

Forêt de la plaine de Saône, elle a une altitude moyenne de 205 m avec une seule petite dépression dans la parcelle 5 et se trouve en limite de la forêt domaniale de Citeaux. Il n'existe aucun cours d'eau ni aucune source sur la forêt.



Espèces animales remarquables :

La forêt communale de Charrey est incluse dans la ZICO BE 02 (zone d'intérêt communautaire pour les oiseaux) dite de la forêt de Citeaux et environs.

Les espèces nicheuses en Bourgogne, inscrites en Directive oiseaux, sont : les pics, la buse, le milan, le martin-pêcheur, le faucon hobereau, la bécasse des bois, le bruant des roseaux.

Autres espèces présentes dans la forêt (vertébrés) :

Bécasse, lièvre, renard, blaireau, chevreuil (densité : 8 aux 100 hectares), fouine, putois, martre, sanglier et cerf de passage en provenance du massif de Citeaux

La répartition des essences forestières est la suivante :

- 54% en chênes sessiles
- 26% en chênes pédonculés
- 15% en charmes
- 4% en feuillus tendres (tremble, bouleau, tilleul)
- 1% en autres feuillus (merisier, poirier, pommier, acacia, érable...)
- Quelques traces de hêtres

Un arbre remarquable : Un chêne sessile situé dans la parcelle 24, d'une circonférence (à 1,30m) de 4,44m a été classé « arbre remarquable » pour sa dimension. A ce titre, il est protégé dans un rayon de 40 m par le maintien en l'état du boisement.

Une délibération a été prise dans ce sens par le conseil municipal de Charrey sur Saône, le 25 janvier 1991

Richesse culturelle : une ancienne voie romaine traverse la forêt en limite sud. Elle est reconnaissable par son linéaire surélevé et une végétation spécifique sur graviers calcaires (érable champêtre).



Noël des Enfants

Comme chaque année, le Père Noël a rendu visite aux enfants de Charrey samedi 19 décembre à la salle des fêtes d'Esbarres. Ils étaient nombreux à l'attendre avec impatience et ont tous été gâtés. L'association « Charrey en Fête » a offert à tous, enfants et parents, un joli goûter avec de bonnes gaufres fabriquées « maison »



La crèche de Noël et la messe du 19 décembre



La chorale Saonandrear de Bonnencontre a enchanté les personnes présentes lors de la messe de Charrey sur Saône, le 19 décembre dernier. Ce fut l'occasion de chanter Noël à l'église Saint Pierre



en attendant le 24 Décembre et d'admirer la crèche et ses santons ; l'église sera ouverte les samedi 2 et 9 et dimanche 3 et 10 janvier, pour ceux qui souhaiteraient venir voir la crèche et les dessins de Mélissa, Loïs, Yanis, Tom, Lucas, Cassandra, Marceau et les anonymes !



Les colis de Noël des aînés :

Le 12 décembre dernier, Monsieur le Maire, le Conseil Municipal et les membres du CCAS ont eu le plaisir de distribuer les paniers de Noël aux aînés. Ces derniers ont été ravis de cette visite et comme à l'accoutumée, ont reçu chaleureusement et remercié leurs visiteurs avec le verre de l'amitié !

Bienvenus aux nouveaux arrivants :

Madame Violette Jouvanceau et Monsieur Pascal François

Etat Civil : Arsène Notari, né le 15 décembre 2015



Il y a un siècle, le Conseil délibérait...

Séance du 12 Mai 1916 (8h1/2 du soir)

Le Conseil décide d'employer la plus grande partie du reliquat, provenant de la suppression de l'ancienne fabrique, au profit des pauvres de la commune, à l'achat de bons de 15 F de rentes perpétuelles 5% (environ 264F de capital)

(Conseil de fabrique : dans la France de l'Ancien Régime, groupe de clercs ou de laïques, administrant les biens d'une église)

Journée dans la Jura à l'Auberge Fleurie

Quelle belle journée le dimanche 29 Novembre !!



L'animation était superbe et les 50 personnes qui ont participé à cette sortie ont bien rigolé et passé une excellente journée à l'Auberge Fleurie, dont elles sont revenues avec un colis de Noël ou une dinde !... De quoi préparer les fêtes sans souci....



Programme de remplacement des compteurs électriques :



Il vient d'être décidé au niveau national le remplacement de tous les compteurs électriques des particuliers de France.

Une information donnée par le directeur régional d'ERDF et rapportée par Michel Beaunée, délégué SICECO (Syndicat Intercommunautaire d'Energie de Côte d'Or), nous indique les points suivants :

- L'opération se déroulera sur 5 ans
- Elle débutera par le secteur urbain et se terminera par les campagnes
- L'opération sera gratuite
- Chaque particulier sera informé par courrier et, le cas échéant, **ne devra tenir compte d'aucun appel téléphonique**

Le Charreysonnant fait marcher vos neurones !

Réponse au problème N°8 ; Charreysonnant N°12 Octobre : Les ducats de Pacioli

Dépenses 25%+20%=45% de la somme. Reste 55% avant le bénéfice 224-180=44
Ducats =55%

Résultat : il avait 80 Ducats.



Bulletin de vote : concours des maisons décorées pour Noël

La 1ère maison préférée : N°Rue :.....

La 2ème maison préférée : N°Rue.....

La 3ème maison préférée : N°Rue.....

A déposer dans la boîte aux lettres de la Mairie avant le 04/01/2016

